Démarches orientantes

Module 103.402

Alain Freiburghaus Guillaume Girod Héloïse Reveau

> Master Secondaire 1 Semestre 6 / mai 2017

Table des matières :

| | Pages |
|--|-------|
| Titre | 1 |
| Table des matières | 2 |
| Description et objectifs du projet | 3 |
| 2. Cadre général | 3 |
| 3. Cadre théorique | 5 |
| 4. Plan d'action | 7 |
| 5. Moyens requis et coût | 9 |
| 6. Difficultés anticipées et propositions de régulations | 9 |
| 7. Synthèse personnelle | 9 |

1. Description et objectifs du projet

Dans le cadre du cours « Démarches orientantes » nous souhaitons présenter un projet d'orientation dans les métiers du sport avec une classe de 10 CO. En effet, deux membres du groupe sont professeurs d'Éducation Physique et Sportive (EPS). De plus, nous souhaitons le faire sous forme de rencontre/entretien avec un professionnel ce qui nous permettra de rendre le projet interactif et concret pour les élèves. Nous connaissons un ancien sportif professionnel qui s'est reconverti dans l'enseignement et aussi en tant que commentateur sur la RTS. Ce choix nous semble intéressant car cette personne pourra parler de différents métiers liés au sport.

L'idée est de préparer l'entretien durant une période de français afin de prévoir les différentes questions qui seront posées au professionnel. Cela permettra d'orienter l'échange en fonction des intérêts des élèves. Ensuite l'entretien se déroulera durant une période d'EPS. L'entretien sera ensuite retranscrit durant une période d'informatique. Et enfin les élèves prépareront un petit article avec l'enseignante de français. Cet article sera publié sur le site internet et dans le journal de l'école. Un montage radio de l'entretien pourra également être réalisé dans le cadre du cours facultatif « Radio Bus ».

2. Cadre général

2.1. Loi sur le cycle d'orientation

Dans ce chapitre nous allons mettre en évidence les points essentiels liés à l'orientation des élèves dans le cadre de la fin de scolarité obligatoire. Les informations mentionnées ci-dessous entre guillemets proviennent de la Loi sur le Cycle d'Orientation du 10 septembre 2009. Dans le chapitre 1, nous trouvons les premiers buts relatifs à cette volonté de préparer et orienter les jeunes vers leurs choix:

« Chapitre 1: Généralités

Art. 4 Missions et buts

1. Le CO, en poursuivant la formation de base confiée à l'école primaire, a pour mission fondamentale de renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer. »

Aider les jeunes selon leurs compétences et les faire prendre conscience des réalités du monde professionnel qui les attend est aussi l'un des buts :

- 2. « Le CO a notamment pour buts de:
- b) l'orienter progressivement vers la voie qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses goûts; c) former chez lui la capacité de discernement utile à sa perception de la société et du monde du travail et permettre le développement des compétences de collaboration et de communication »

Le métier d'enseignant ne se cantonne pas à permettre les apprentissages et développer les connaissances chez l'adolescent. La structure de l'école est ainsi conçue pour créer un lien entre l'école, la formation et la future vie professionnelle. La collaboration entre les enseignants et l'office d'orientation doit leurs permettre de mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à eux. Cette collaboration prend aussi en compte les parents, acteurs importants dans la prise de décision.

Cette mission d'orientation, devrait les amener à faire des choix plus réfléchis et à prendre conscience des chemins possibles.

Nous trouvons dans la section 6 « mission d'orientation » quelques points intéressants de l'article 52, ici soulignés :

« Section 6: Missions d'orientation

Art. 52 Offre de l'orientation scolaire et professionnelle

- 1. L'office d'orientation scolaire et professionnelle constitue la structure cantonale spécifique d'aide à l'orientation. Il collabore étroitement avec les associations professionnelles et les écoles du secondaire II afin d'offrir aux élèves du CO des informations complètes sur les différentes possibilités de formation.
- 2. Il gère des permanences décentralisées dans chaque CO régies par un règlement qui arrête le temps de présence minimal d'un conseiller en orientation dans chaque établissement.
- 4. Les prestations des offices d'orientation scolaire et professionnelle sont gratuites pour les élèves des CO.
- 5. L'orientation est de la responsabilité première des parents. Afin d'aider l'élève à définir son parcours professionnel, une collaboration étroite entre les parents, les enseignants et le conseiller en orientation est

établie. »

Toutefois il est important de relever qu'aucune voie ne doit être imposée à l'un ou l'autre des élèves. Le cursus scolaire doit amener l'élève à se construire ses propres outils, sa propre identité pour s'orienter de manière volontaire et réfléchie. Pour ce faire, différents outils de découverte des métiers sont proposés d'une manière chronologique aux élèves.

« Art. 53 Orientation progressive

La structure du CO et l'enseignement qui y est dispensé visent à permettre à l'élève de choisir progressivement la voie de formation qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts. Dans ce sens: a) l'élève reçoit une éducation aux choix professionnels dispensée, en règle générale, par le titulaire de classe. Cette éducation lui permet de connaître les différents profils de métiers qui composent le monde du travail et de découvrir les divers types de formation et de parcours scolaires possibles; b) l'élève a un enseignant référent pour l'aider et le soutenir dans les étapes liées à des choix entre ses projets et la réalité qui s'offrent à lui, voire pour l'aider dans ses démarches en cas de besoins avérés; c) l'élève peut effectuer un ou des stages en milieu professionnel pendant la durée du CO; d) un portfolio d'orientation, défini à l'article 54, aide l'élève à établir un bilan continu de ses choix de formation(s) future(s)

e) un conseiller en orientation est à la disposition de l'élève et de ses parents ainsi que des établissements scolaires pour une orientation individualisée ».

Souvent le plus pertinent et le plus représentatif pour les élèves, c'est l'immersion dans le monde professionnel. Les stages sont des outils proposés aux élèves, nécessaires pour certains. La mise en place de ces stages durant l'année scolaire est facilement envisageable et même soutenue par l'institution scolaire comme nous le précise l'article 55 :

« Art. 55 Stages pratiques en milieu professionnel

- 1. Les stages sont encouragés afin d'aider l'élève à découvrir ses aptitudes, à s'orienter et à s'intégrer dans la vie active. Ils peuvent se dérouler durant les vacances scolaires ou sur le temps de classe.
- 2. Un stage en milieu professionnel, dans un cadre défini par l'office de l'orientation scolaire et professionnelle, est recommandé avant la fin de la 10CO. Il est coordonné par le titulaire, avec le soutien des parents, en concertation avec l'entreprise concernée et, si nécessaire, avec le conseiller en orientation.
- 3. Les stages sont favorisés en dernière année de scolarité obligatoire. »

2.2 Déclaration de la CDIP

Dans les finalités et objectifs de la déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003 (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin), nous retrouvons aussi des intentions concernant l'orientation :

« Point 1.1.

L'école publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. Elle assure la construction de la connaissance et de l'acquisition de compétences permettant à chacun et chacune de développer ses potentialité de manière optimale.

En particulier elle fonde et assure le développement :

g) De connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social ; Impliquant l'acquisition des aptitudes et des aptitudes d'actions en tant qu'individu membre d'une collectivité et de citoyen ; développant un usage pratique et critique des supports, instruments et technologies de l'information et de la communication ; intégrant une approche de l'environnement économique et s'insérant dans le processus d'orientation scolaire et professionnelle. »

2.3 Liens avec le PER

En ce qui concerne le lien avec le plan d'études romand, nous avons défini l'objectif général de notre séquence en nous basant sur la rubrique « choix et projets personnels » de la formation générale (FG 33) du PER :

L'élève sera amené à construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle en s'informant de manière active sur les secteurs professionnels en lien avec le sport au sens large du terme. Les principales composantes travaillées durant cette séquence seront :

- ... en s'informant de manière active sur des secteurs scolaires et professionnels variés (C1).
- ... en identifiant ses propres goûts, ses intérêts, son potentiel par rapport à son avenir et en se dégageant des stéréotypes (C2).
- ... en comparant différentes voies de formation scolaire et professionnelle (C7).

À côté de cela, nous avons imaginé une séquence qui va favoriser le développement de compétences transversales telles que définies par le PER. Il s'agit principalement de :

- La collaboration : la capacité à collaborer est axée sur le développement de l'esprit coopératif et sur la construction d'habiletés nécessaires pour réaliser des travaux en équipes et mener des projets collectifs. En effet, les élèves seront amenés à travailler en groupe durant cette séquence.
- La communication : la capacité à communiquer est axée sur la mobilisation des informations et des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langages, en tenant compte du contexte. La réalisation d'un article en fin de séquence répond à cet objectif.
- La pensée créatrice : la capacité à développer une pensée créatrice est axée sur le développement de l'inventivité et de la fantaisie, de même que sur l'imagination et la flexibilité dans la manière d'aborder toute situation. Cet objectif sera travaillé durant la préparation de l'entretien mais aussi lors de la réalisation de l'article.

Pour terminer, la troisième leçon se déroulera en salle d'informatique afin de permettre aux élèves de retranscrire l'entretien. Nous touchons donc également un autre domaine de la formation générale du PER: les MITIC (FG 33). Certains élèves de la classe participent au cours facultatif « Radio Bus ». Ils pourront ainsi réaliser un petit montage audio de l'entretien. Nous avons délibérément choisi de conduire notre projet en exploitant et développant les activités interdisciplinaires, car il nous paraissait essentiel d'offrir aux élèves une vision globale du projet d'orientation.

3. Cadre théorique

3.1. Concepts en rapport avec l'orientation professionnelle

Nous avons tout d'abord retenu une série de concepts théoriques en lien avec l'orientation professionnelle et directement tirés du cours.

3.1.1 L'activation du développement vocationnel et personnel (ADVP)

La démarche d'orientation est un processus de recherche qui comprend 4 étapes principales qui sont :

- L'exploration : phase de découverte au cours de laquelle l'élève ajoute de nouvelles informations à son répertoire existant, ce qui peut modifier sa manière d'appréhender les choses.
- La cristallisation : phase de compréhension où l'élève organise les informations reçues.
- La spécification : phase de choix où l'élève évalue les informations pour prendre une décision qui va confirmer ou infirmer les options antérieures.
- La réalisation : phase d'action où l'élève utilise les informations pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Durant notre séquence, nous allons demander aux élèves de traverser les deux premières étapes décrites ci-dessus, à savoir l'exploration et la cristallisation, ce qui correspond aux objectifs retenus pour le cours de projet personnel pour des élèves de 10 CO, public cible retenu pour notre projet.

3.1.2 Le principe d'infusion

Le principe de l'infusion, principe fondamental de l'approche orientante, se caractérise par l'intégration à l'école et au contenu des cours de références au monde du travail. Cette séquence sera donc totalement basée sur ce principe puisque l'objectif est justement de tisser des liens entre un domaine, le sport, et les possibilités professionnelles qui s'y rattachent. En échangeant avec un ancien sportif professionnel les élèves pourront se rendre compte de la réalité du terrain et ainsi modifier leurs représentations. Nos interventions personnelles, en tant que professionnels de la branche sportive, veilleront également à faire évoluer ces représentations.

3.1.3 Le principe de la collaboration

Comme déjà dit ci-dessus, notre séquence sera en grande partie axée sur la collaboration au travers de travaux en groupes d'élèves. D'autres partenaires de l'éducation seront également intégrés au projet, à savoir l'enseignante titulaire, l'enseignante de français, l'enseignant d'informatique et l'enseignant d'EPS. On peut donc légitimement parler d'un projet multidisciplinaire.

3.1.4 Le principe de mobilisation

Ce principe se définit comme le fait d'éveiller chez les l'élèves le désir de réussir et de s'orienter. Nous comptons évidemment recourir à ce principe au cours de notre séquence. Pour ce faire, nous allons inclure les élèves dans un travail et projet de groupe. De plus, le fait qu'il s'agisse d'une séquence « extraordinaire », sortant de la routine du portfolio, peut à notre sens aider à la mobilisation des élèves dans une démarche d'orientation (attitude motivée telle que définie dans le cours).

3.1.5 Les finalités de l'approche orientante

Les finalités de l'approche orientante telles que définies dans le cours sont les suivantes :

- Permettre à l'élève d'avancer et d'accroître sa capacité d'avoir le choix.
- Faire émerger chez lui des potentialités.
- L'aider à s'approprier et entraîner ses compétences transversales.

Ces finalités se rapportent totalement aux objectifs que nous nous fixons avec notre séquence. Il s'agit en effet de faire découvrir des possibilités professionnelles en rapport avec un domaine vaste et varié, de prime abord connu mais souvent méconnu de la part des élèves.

3.1.6 Questions possibles durant l'entretien

Lors du premier cours de la séquence, il sera demandé aux élèves de choisir des questions qu'ils aimeraient poser au professionnel. L'enseignant établira la liste des questions au tableau afin de les regrouper par thèmes. Chaque groupe d'élève s'occupera d'un thème en particulier, posera les questions, retranscrira l'entretien et préparera l'article de fin de séquence.

Voici une liste de thèmes pouvant déboucher sur des questions:

- formation (de base/parallèle/reconversion)
- risques (blessures, surentraînement, manque de progression)
- contraintes (sacrifices : vie de famille, activités annexes, sorties, alimentation, hygiène de vie)
- qualités requises (excellent sportif, maturité, caractère et mental solides, remise en question)
- carrière (palmarès) et possibilité d'évolution (entraîneur sportif, consultant, commentateur, responsable d'enseigne vestimentaire sportive)
- obligations de statut (gérer son image et ses relations avec les médias)
- entraînement (intensité, fréquence, préparation physique)

Cette liste est à usage de l'enseignant afin d'orienter au mieux les recherches de questions des élèves et permettre de regrouper les questions par catégories.

Entre parenthèses sont indiquées les potentielles réponses. L'idée est de demander aux élèves, lorsqu'ils rédigent les questions, d'envisager quelques pistes de réponses. Il sera alors plus facile de confronter les représentations avec la réalité véhiculée par le professionnel interviewé. De même avant de les lancer dans le questionnement, il sera fait appel à leurs représentations en terme de profil du sportif de haut-niveau et tout ce que cela évoque.

Voici une liste d'éventuelles questions de prolongement :

Participez-vous encore aujourd'hui à des événements sportifs ?

Avez-vous pu vivre de votre sport entièrement ou seulement partiellement à une période de votre vie ? Avec le recul de votre expérience, recommanderiez-vous de vivre le sport comme une passion ou un métier ? Comment viviez vous l'adulation ? la critique ? la pression des résultats ?

Combien de temps aura duré votre reconversion ?

Qualifiriez-vous votre parcours professionnel de : plaisant, fatiguant, combatif, aisé, tracé... ? tout autre adjectif ?

Quels soutiens psychologiques existent pour les sportifs professionnels au début, pendant et après leur carrière ?

Qu'est-ce qui encore aujourd'hui d'un point de vue professionnel vous procure un pincement au cœur ?

Et si c'était à refaire, que changeriez-vous dans votre carrière ?

Le public vous reconnaît-il encore aujourd'hui dans la rue ? Comment réagissez-vous ?

Si on tape votre nom sur un moteur de recherche, quelles photos/événements vous concernant sortent en premier selon vous ? Vérification. Réaction de l'intéressé ?

Votre plus grand regret au niveau professionnel?

Le dopage, la drogue...sujet tabou ou sujet ?

Estime de soi ? sentiment de compétence ? A l'heure d'aujourd'hui, renforcés? Diminués ?

La plus grande déchirure ? musculaire, personnelle ou professionnelle ?

Cette liste peut être proposée aux élèves telle quelle en complément au cas où ils manquent d'idées, ou bien suggérée par la réflexion collective selon le temps à disposition.

4. Plan d'action

4.1 Contexte

Cette séquence se déroulera avec une classe de 10 CO composée de 20 élèves à Château d'Oex. Nous avons choisi cette classe car elle se compose de nombreux sportifs qui ont des résultats au niveau cantonal, voir national, en ski, hockey, football, golf et équitation. 70% des élèves sont inscrits dans un club sportif. De plus, les enseignants de cette classe (Titulaire, Français, Éducation Physique et Sportive, Informatique, Radio) ont accepté de participer à ce projet. Ce projet peut tout à fait être proposé à une autre classe en questionnant au préalable les intérêts des élèves.

4.2 Planification de la séquence

Notre séquence se compose de 4 leçons de 45 minutes mais peut être allongée au besoin à 6 leçons pour rédiger l'article. Voici donc la planification complète et détaillée de notre séquence avec pour chaque cours les objectifs généraux et spécifiques ainsi que la description des activités mises en place.

Cours 1

Objectifs généraux :

- Identifier les représentations des élèves concernant les métiers dans le domaine du sport.
- Définir l'organisation et le déroulement de la suite de la séquence.

Objectifs spécifiques :

- L'élève sera capable d'expliciter ses représentations et ses idées relatives aux métiers existant dans le domaine du sport.
- L'élève sera capable de discuter, d'exprimer ses idées et de collaborer au sein d'un petit groupe.
- L'élève sera capable de choisir des questions qu'il souhaite poser au professionnel durant l'entretien.

Activités :

| Numéro | Description de l'activité | Organisation | Temps |
|--------|---|---|-------|
| 1 | Présentation du projet. | Classe entière | 10' |
| 2 | Brainstorming pour proposer des questions. | Classe entière | 20' |
| 3 | Regroupement des questions par thème. | Classe entière | 5' |
| 4 | Chaque groupe d'élèves note les questions de son thème. | Par groupe de 4 ou 5 élèves (selon le nombre de thèmes) | 10' |

Cours 2

Objectifs généraux :

- Questionner le professionnel.
- Mener un entretien selon une préparation en amont : respect du temps à disposition.

Objectifs spécifiques: L'élève sera capable de...

- ... poser des questions à une personne inconnue.
- ... enregistrer l'entretien.
- ... prendre des notes pour relancer éventuellement l'entretien.

Activité :

| Numéro | Description de l'activité | Organisation | Temps |
|--------|--------------------------------|---|-------|
| 1 | Présentation du professionnel. | Classe entière | 5' |
| 2 | Questions au professionnel. | Chaque groupe pose les questions de son thème | 35' |
| 3 | Conclusion / Remerciements | Classe entière | 5' |

Cours 3

Objectif général:

• Retranscrire l'entretien.

Objectifs spécifiques :

- L'élève sera capable de retranscrire l'entretien par écrit en salle d'informatique.
- L'élève sera capable de regrouper la retranscription par groupe pour respecter la thématique.

Activité :

| Numéro | Description de l'activité | Organisation | Temps |
|--------|--|--------------|-------|
| 1 | Répartition par groupe en salle d'informatique. | Par groupe | 5' |
| 2 | Chaque élève du groupe sélectionne une partie de l'entretien à retranscrire. | Par groupe | 5' |
| 3 | Retranscription de sa partie. | Individuel | 25' |
| 4 | Mise en commun des retranscriptions par thème. | Par groupe | 10' |

Cours 4

Objectifs généraux :

- Rédiger un article pour le site internet et le journal de l'école.
- Mettre en commun le travail réalisé.

Objectifs spécifiques :

- L'élève sera capable de rédiger un résumé d'une partie d'entretien.
- L'élève sera capable de collaborer au sein d'un groupe pour effectuer une synthèse sur la thématique du groupe.
- L'élève sera capable d'utiliser un langage soutenu pour rédiger l'article.

Activité :

| Numéro | Description de l'activité | Organisation | Temps |
|--------|---|--------------|-------|
| 1 | Répartition par groupe en salle de classe | Par groupe | 5' |
| 2 | Chaque élève du groupe prépare un résumé de la thématique du groupe | Individuel | 15' |
| 3 | Mise en commun des résumés au sein des groupes | Par groupe | 15' |

| 4 | Mise en commun des résumés de toute la classe | Classe entière | 10' |
|---|---|----------------|-----|
|---|---|----------------|-----|

5. Moyens requis et coût

Les moyens requis pour cette séquence ne sont pas conséquents, il s'agit plutôt d'un investissement en temps et d'une bonne organisation de la part des enseignants. La seule participation financière de l'établissement correspond à la prise en charge des frais de déplacement du professionnel invité, soit 132km x 0,7 = CHF 92,40.-

La planification doit aussi inclure la réservation d'une salle d'informatique pour la troisième leçon de la séquence, selon les règles d'organisation de l'établissement. Les autres leçons se dérouleront simplement en salle de classe.

6. Difficultés anticipées et propositions de régulations

6.1 Motivations, intérêts

Le principal obstacle que l'on peut rencontrer c'est le manque d'intérêt et le manque de participation des élèves. L'entretien avec un professionnel au parcours diversifié devrait permettre de susciter l'intérêt ou du moins permettre aux élèves de se questionner sur les larges possibilités qu'offre cet axe. Le choix d'une classe majoritairement sportive devrait aussi créer une dynamique positive de travail.

6.2 Travail de groupe

Le travail de groupe a ses avantages et ses inconvénients, il peut créer une bonne dynamique de travail ou être la source d'investissements très différenciés. Certains élèves, non concernés par la démarche : projet précis déjà en tête, études ou simplement encore incapables de se projeter plus loin que la scolarité obligatoire, auront certainement de la peine à s'investir dans un travail collaboratif. C'est pourquoi, la répartition d'un thème à chaque groupe et d'une partie du thème à traiter pour chaque élève du groupe devrait éviter le désinvestissement de certains élèves moins concernés par les métiers du sport. Afin que les élèves entrent plus facilement en apprentissage et s'investissent réellement dans les tâches, nous envisageons qu'ils se répartissent les thèmes entre eux, en fonction des intérêts de chacun, plutôt que de leur imposer des sujets pour lesquels ils n'ont que peu ou pas d'intérêt.

6.3 Représentations

Il y a des chances pour que les représentations des élèves vis-à-vis du sport professionnel ne soient pas en adéquation avec la réalité. La première leçon servira à faire émerger ces représentations pour construire un questionnement qui leur permette de les modifier. De même les représentations concernant les autres métiers en lien avec le sport tels que professeur d'EPS et commentateur TV pourront être évoquées.

6.4 Organisation, planification

Les quatre leçons prévues devraient suffire à développer la thématique, toutefois si la transcription de l'entretien et la rédaction de l'article prennent plus de temps, des leçons supplémentaires pourront être envisagées. La réalisation du reportage sous forme audio se fera dans le cadre des cours facultatifs « Radio Bus ».

7. Synthèse personnelle

7.1 Apports et ouvertures pour les élèves

L'idée générale de ce travail est de faire prendre conscience aux élèves de la multitude d'orientations possibles en partant d'une thématique. Un ancien sportif professionnel peut parler de son parcours et de ce milieu mal connu ou avec des représentations non conformes à la réalité. Sa reconversion en tant qu'enseignant d'EPS et commentateur TV permet de faire prendre conscience qu'il est de plus en plus rare de

faire le même métier toute sa vie et qu'il faut aussi penser en terme de parcours professionnel non-linéaire.

De même, l'intervention du professionnel pourrait ouvrir sur « quels sont les apports d'une pratique sportive dans différents métiers ? » et « que peut-on mettre en évidence comme compétences, comme qualités pour se démarquer d'autres candidats ? ». Lors de sa reconversion, l'intervenant a réalisé un travail de recherche sur « La valorisation des acquis d'un athlète de haut niveau lors de la reconversion professionnelle » qui a abouti sur quelques pistes intéressantes. Dans plusieurs métiers qu'il a exercés, l'intérêt pour son profil de sportif était marqué. Il a donc pu déterminer les compétences à faire valoir et mettre en avant lors d'une postulation :

- Motivation
- Hygiène de vie
- Gestion du stress
- Autonomie, professionnalisme
- Travail de groupe (pour les sports d'équipe)

Des personnes travaillant dans des domaines, n'ayant à priori rien en commun avec le sport, lui ont confirmé leur intérêt pour ce type de profil. Pour ne prendre qu'un seul exemple, un formateur de « Skyguide » (contrôleur aérien), avait confirmé que les qualités citées ci-dessus représentaient un intérêt tout particulier dans le domaine. Cette réflexion personnelle s'inscrit parfaitement dans les finalités de l'approche orientante pour « faire émerger des potentialités » et peut aider les élèves dans leur phase de réalisation.

7.2 Les apports du cours dans notre pratique professionnelle

Ce cours nous a permis de mieux structurer et de mieux comprendre notre rôle dans la démarche orientante par rapport aux élèves. Si aucun de nous n'est titulaire de classe pour l'instant, nous avons pu voir que nous pouvions jouer un rôle dans l'orientation professionnelle de nos élèves. Le rapport de confiance dans cette période particulière de leur formation est très important. Tout enseignant, même non titulaire, a quelque chose à offrir aux élèves dans cette phase. La demande est là, notre disponibilité peut simplement leur permettre de franchir un cap en venant d'eux-mêmes poser des questions. Nous sommes des enseignants mais aussi des référents pour ces élèves.

Pour ceux d'entre nous qui ont connu une expérience professionnelle dans un autre domaine il apparaît judicieux d'en faire part aux élèves pour qu'ils prennent conscience qu'un parcours professionnel est rarement linéaire. Il est en lien avec une évolution personnelle, familiale, dans un environnement économique et social changeant, avec lequel les élèves eux-aussi seront amenés à composer.